

Le numérique et le transport, un attelage gagnant pour la COP21 !

La mobilisation numérique est un enjeu majeur pour la Conférence Climat de Paris (COP21), représentant à la fois une plateforme de mesures, propositions environnementales et de solutions pour l'adaptation au changement climatique. Dans l'écosystème numérique, le secteur clé du transport, pourtant au cœur des préoccupations de développement durable, semble jusqu'à ce jour exclu ou très peu pris en compte.

Représentant **26% des émissions globales de CO2**, le secteur du **transport** représente l'un des rares secteurs où ces émissions continuent de croître. Il est frappant de constater qu'aucune volonté politique – à quelques mois de la COP21 – ne se propose d'impulser une vraie transition énergétique le concernant, à part quelques vagues incantations.

Au-delà de sa forte contribution au changement climatique, le transport coûte aussi plusieurs centaines de milliards d'euros annuellement du fait de ses externalités négatives (particules, congestion, accidents, pollution, bruit, ...). Il est temps de mesurer et piloter sérieusement ces nuisances.

Le numérique est essentiel pour – enfin ! – permettre de la visibilité économique, sociale et environnementale pour ce secteur très opaque et secret, ... où chaque acteur s'autoproclame responsable et engagé pour la diminution de son empreinte environnementale.

Ségolène Royal et **Axelle Lemaire** ont lancé en mai dernier un **dispositif de mobilisation du numérique pour la COP21**. Leur volonté est de promouvoir les capacités du numérique face au défi climatique et ainsi ouvrir la technologie française à tous les acteurs qui seront présents à Paris. Les start-ups joueront aussi un rôle essentiel. La mobilisation numérique leur permettra de fournir et de mettre en place des synergies entre tous les acteurs et les nouvelles solutions. Pour Ségolène Royal :

La rencontre des deux révolutions pacifiques et majeures du XXIème siècle, la révolution numérique et la révolution de la transition énergétique pour la croissance verte, représente un formidable potentiel pour nos économies et nos sociétés, une nouvelle frontière. Ce nouveau modèle de développement est un accélérateur d'innovation technologique, de création de richesse et d'emplois.

Où se trouve la place du transport dans cet écosystème numérique ?

La convergence entre le numérique et le transport durable devrait être un objectif essentiel en cette année de la COP21. **Le numérique est un outil indispensable à l'éco-mobilité**. Tous les acteurs engagés à la COP21, tant publics que privés, affirment l'importance de la mobilité numérique. Cela est important pour l'Europe, mais aussi particulièrement pour la France. La mobilité numérique pourrait lancer sur le marché international nos startups innovantes, faisant de la COP21 l'illustration du potentiel considérable de la technologie française.

La collaboration entre le secteur des transports et celui du numérique ne peut rester si faible et la France compte nombre de startups qui peuvent amener aussi le transport à contribuer à la transition écologique.

La COP21 va contribuer fortement à la prise de conscience mondiale de l'adaptation nécessaire devant la menace du changement climatique. Les start-ups du numérique et du transport ont leur carte à jouer. Les politiques et les médias doivent les mettre en valeur pour faire partager leur vision d'une nouvelle logistique plus raisonnée et véritablement écoresponsable.